



Ligue Hauts de France de Tennis de Table Comité de l'Aisne

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 15 novembre 2019

Membres présents: Irène DAVID, Corine MOLINS, David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, François DAVID, Antoine DHOLLANDE, Thierry DONNET, Francis GERARD, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Patrick TABARY, Jean-François WUILLEMAIN

Invités présents : Loïc HAVARD, Eric HENNEMANN

Membre absent excusé : Isabelle RIBEIRO

Ouverture de la séance à 20h.

Informations du président (Tony MARTIN): **Statistiques:** le comité compte 929 licenciés (720 traditionnelles et 209 promo) + 258 licences événementielles, contre 897 en novembre 2018. **Dossier CNDS :** 40 k€ ont été sollicités pour le comité et 2 clubs (SOISSONS et TTSQ) ; 12 k€ ont été reçus avec la répartition suivante : 8 k€ pour la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive, 1 k€ pour la promotion du sport santé/ou sport en entreprise, 1 k€ pour renforcer l'accueil de scolaires, et 2 k€ pour la structuration disciplinaire. La répartition de cette somme se fera au prorata des sommes sollicitées, des pièces justifiant de la réalisation des actions projetées devant être transmises dès que possible au comité (en tout état de cause avant la fin de la saison sportive). La **future salle du TT St QUENTIN** sera livrée en 2022 ; d'une superficie de 1500 m², et attenante au lycée CONDORCET, elle comptera 16 aires de jeu internationales (12x6 m) et 24 « en marche normale ». Une **formation à GIRPE** a été réalisée avec 5 personnes (2 de GUISE, 2 de BUIRE ET 1 de VENIZEL) le 26 octobre. Une nouvelle formation est prévue le 15 février à COURMELLES. Le rôle du **Délégué Responsable de Compétition** (DRC) est précisé : il doit assurer l'envoi de la circulaire d'inscription, aider le JA, la mise en place des podiums et gérer les prises de photographies, puis transmettre les résultats à la Ligue. Les **lieux d'organisations** sont définis et joints en annexe ; les clubs sont priés de candidater sur les 3 organisations restant à placer.

Finances (Thierry DONNET) : Une facturation comparable à celle pratiquée par la Ligue sera désormais appliquée mi janvier, puis fin mai. Le règlement ne se fera plus lors des inscriptions. Une demande d'aide pour l'achat de la nouvelle tenue des arbitres nationaux est sollicitée par Bruno WOZNIAK : une aide de 50€ est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Championnat par équipes (Yvon BERTIN) : à la **journée n°1** : 8 équipes incomplètes ; feuille de VIVAISE 2 contre CHARLY ETAMPES en D3B non saisie et non transmise au comité. A la **journée n°2** : 3 équipes incomplètes ; forfait de CHAUNY 4 contre VESLES ET CAUMONT en D3B. A la **journée n°3** : 6 équipes incomplètes ; 4 forfaits : ROZOY 1 contre CONDE en D1D, LA CAPELLE 3 contre TERGNIER en D2A, CHAUNY 3 contre BUIRE en D2A et GUISE 5 contre CREPY en D2B. A la **journée n°4** : 5 équipes incomplètes.

Rappel : En championnat par équipes, dès que la rencontre est commencée :

- un joueur absent physiquement à l'appel de son nom perd la partie ; toutefois, ce joueur inscrit sur la feuille de rencontre, s'il arrive en cours de rencontre, est autorisé à disputer les parties suivantes qui comptent alors dans le résultat ;
- un joueur qui abandonne, quel que soit le motif, ou qui refuse de disputer une partie, ne peut en aucun cas participer aux éventuelles parties restantes.

Dans le cas du joueur absent « physiquement » à l'appel de son nom pour une partie, il doit être noté dans les cases scores : 0/0/0 (absence du joueur à préciser au dos de la feuille de rencontre).

Critérium fédéral (Thierry DONNET) : Belle participation pour le 1^{er} tour joué les 12 et 13 octobre à SOISSONS ; 115 joueurs (contre 77 l'an passé).

Coupe vétérans (François DAVID) : jouée le 2 novembre à SOISSONS. La finale régionale se jouera le 12 janvier à TRITH St LEGER ; les équipes qualifiées seront connues prochainement.

Challenge Interclubs (Corine MOLINS) : 1^{er} tour joué le 3 novembre à GUIGNICOURT. L'absence de récompenses a été regretté par de nombreux parents et accompagnateurs ; même si l'an passé seul le vainqueur après 3 tours avait été récompensé, des breloques seront offertes désormais à chaque tours des compétitions « jeunes » (hors critérium fédéral).

Une équipe « entente » ne pourra être engagée à ce challenge qu'avec l'accord des 2 présidents de clubs concernés.

Technique : Centre d'Entraînement de de Formation (CEF) : 8 jeunes ont intégré le CEF ; la jeune BELACHE Melissa (de NEUVILLE EN FERRAIN) n'a pas rejoint le CEF. Le niveau technique est faible mais peut progresser ; par contre, l'immatunité du groupe pose problème. Lors de la rentrée 2022, le CEF ne pourra plus recruter que des jeunes scolarisés en 1^{ère}, 2nd ou terminale, compte tenu des classes ouvertes au lycée voisin (CONDORCET). **Formation d'initiateur de club** : gratuite, cette formation des 14 et 21 décembre à St QUENTIN est destinée aux personnes (cadets à vétérans) souhaitant aider à l'entraînement des licenciés. **Emploi de CTD** : des ajustements restent à trouver avec le TTSQ quant à l'emploi du temps de Loïc HAVARD.

Les clubs sont invités à réfléchir sur l'aide que peut leur amener le Conseillé Technique Départemental ; le comité souhaite que chaque club identifie au moins un référent, à nous préciser (NOM, prénom, coordonnées et disponibilités en semaine à nous communiquer).

Assemblée générale de la Ligue (JF WUILLEMAIN) : tenue le 26/10 à LONGUEIL Ste MARIE (2000 habitants) en présence de 80 clubs (dont 23 représentés sur 356). La Ligue a compté 30000 licenciés l'an passé (2^{em} derrière l'IDF) dont 17829 tradi et promo (4^{em} au niveau national). Le Nord représente 64 % du total, l'Aisne 4 % ... Un poste était à pourvoir : élection de M. Daniel POULY (Pas de Calais, et seul candidat). Le challenge des clubs a permis de distribuer 10 k€ à 43 clubs (aucun club de l'Aisne n'a déposé de dossier). Un budget équilibré a été présenté (+34 €). L'ag élective aura lieu à ORCHIES (59) le 20 juin 2020.

Séance levée à 0h25.

Prochaines réunions : 17 décembre, 14 février, 7 mai, 9 juin, 12 juin (assemblée générale élective du comité), 20 juin (assemblée générale élective de la Ligue).

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN